

4 articles on Melissa on page 1.

La Nation en chantier

Merci à
vraies
cette
four stories
on first page
also p. 31

1ère Année N°77 Mercredi 04 Novembre 1992 Quotidien d'Informations Générales Kinshasa 250.000 Z.

Ingérance et usages diplomatiques

Il n'est pas dans les usages qu'un diplomate, fût-il de haut rang, s'adresse directement à des fonctionnaires du pays d'accréditation dans l'exercice de leur fonction, pour obtenir d'eux une faveur ou un quelconque traitement susceptible d'être considéré comme "faveur". Il n'est pas dans les usages non plus que des journalistes reçoivent d'un ambassadeur, fût-il le représentant de la plus grande puissance du monde, des instructions sur la manière dont ils doivent faire leur travail. En principe, ils connaissent leur métier et sont libres de traiter leur sujet comme ils l'entendent, sauf à respecter les règles d'honnêteté et d'objectivité requises dans le rendu des faits. Voilà pourquoi le document que nous publions en fac-similé est surprenant. D'autant plus surprenant qu'il provient de l'ambassadeur des Etats-Unis, c'est-à-dire le représentant d'un pays qui a fait de la liberté d'informer le pivot de la démocratie, et pas que théoriquement, puisque dans un passé pas très éloigné, la liberté du journaliste a débouché sur la mise en branle du processus de destitution d'un président.

En quoi est-ce que la lettre de Madame Melissa Wells, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, est-elle surprenante en dehors de la violation des usages diplomatiques? Madame Wells était habituée "jusqu'à une période récente" à "exprimer directement devant les caméras les points de vue de (son) gouvernement". Or, écrit-elle, "plus récemment, l'OZRT a commencé à passer sur l'écran les images de mes visites auprès des officiels zairois, accompagnées de la voix d'un présentateur commentant les sujets évoqués au cours de telles visites". Voilà qui justifie le déplaisir et, par suite, la lettre de madame l'Ambassadeur directement à la haute direction de l'OZRT pour lui "demander... de revenir à la procédure antérieure: celle de (me) permettre de commenter directement devant les caméras". C'est clair et net: Madame l'Ambassadeur n'aime pas les "commentaires" des journalistes zairois (en fait leur reportage) et aimerait pouvoir parler directement à l'opinion de ce pays, lui présenter "les positions de (son) gouvernement précisément telles qu'elles étaient déclarées"... Les journalistes zairois méritent-ils le mépris dont les couvre l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique? Quel que soit le souci de l'Ambassadeur de voir les positions de son gouvernement bien traduites aux Zairois, on ne peut comprendre qu'elle cherche à se substituer aux Zairois pour parler aux Zairois. Madame Wells représente les Etats-Unis auprès du gouvernement zairois. Il lui revient d'expliquer les bonnes dispositions de l'Administration américaine à ce gouvernement qui se chargera d'en informer l'opinion par les canaux indiqués.

On ne voit pas l'ambassadeur du Zaïre à Washington demander par exemple à la "Voix de l'Amérique" de mettre ses journalistes en congé et de le laisser, lui, ambassadeur du Zaïre, expliquer lui-même à l'opinion américaine les positions du gouvernement du Zaïre. On l'enverrait poliment voir ce qui se passe à côté! Pourquoi dès lors l'Ambassadeur des Etats-Unis bénéficierait-elle d'un traitement différent, et donc plus favorable dans ce pays? Madame Wells a commis une bourde qui montre que le gouvernement américain se soucie de notre souveraineté comme d'une guigne.

Ce que Madame Wells a fait par cette lettre du 30 octobre, elle ne le ferait nulle part ailleurs dans le monde, et nulle part ailleurs dans le monde on l'accepterait. Il faut que ce soit au Zaïre, et sous ce gouvernement! Quel est le prix de cet asservissement?

Mme l'Ambassadeur des USA bafoue toutes les règles diplomatiques avec la complicité du Bureau de la CNS et du cabinet de transition

Melissa Wells dirigerait-elle le Zaïre ?

L'Ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa a accès à tous les ministères importants - Qu'attend le Bureau de la CNS pour interpeller le gouvernement?

L'innocence perdue! Tel était le titre d'un essai de presse qui a résumé la politique des Etats-Unis d'Amérique au Vietnam jusqu'aux années 1970.

Aujourd'hui pour le cas du Zaïre, les Américains du Nord semblent retrouver leur "innocence" depuis la constitution du gouvernement Tshisekedi. En effet, il ne se passe une seule semaine sans qu'on ne suive dans la presse les différentes missions de Mme Melissa Wells, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Zaïre, à travers les régions et surtout dans les nombreux ministères! Et, au terme de toutes audiences, son

excellence Mme l'Ambassadeur aime s'adresser à la presse dite officielle... Selon toute vraisemblance elle tient à ce que ses dires soient reproduits comme elle exigerait! Si donc, la télévision par exemple, s'aviserait à faire normalement son travail, c'est-à-dire à rendre compte des faits succinctement, Mme l'Ambassadeur s'irrite et se saisit de son téléphone pour protester.

(Suite en page 3)
Kabwana Le Kombé.

Melissa Wells inaccessible

L'information juste, vraie et véridique, dit-on, est celle que livre une source officielle. Fidèle à ce principe, "La Nation" a tenté, dans la matinée d'hier, d'entrer en liaison téléphonique avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Madame Melissa Wells. Le premier appel part de notre rédaction à 8h30. La personne qui répond à l'autre bout du fil est américaine, à n'en pas douter: son accent en témoigne. Après quelques explications sur l'objet de notre appel, notre correspondant nous prie de nous reporter au Secrétariat de l'ambassadeur dont il nous refile le

numéro. Deuxième coup de fil. C'est le Secrétaire qui décroche. Il nous écoute et nous demande de patienter puisqu'il cherchait à nous mettre en contact avec le bureau de l'ambassadeur. Quelques secondes d'attente après, alors qu'on espérait enfin avoir Madame l'ambassadeur au téléphone, c'est encore une voix masculine qui parle au bout du fil. La Nation se présente à son correspondant et lui explique la raison de son appel. L'homme rétorque qu'il ne comprend pas ce qu'on lui dit. Il passe le combiné à l'attaché de presse de l'Ambassadeur. La Nation réitère les explications au

nouveau correspondant. Celui-ci requiert un instant. A l'autre bout, on l'entend rapporter notre conversation à une tierce personne. Il s'agissait sans aucun doute de l'ambassadeur puisqu'il nous dira après que "vu la délicatesse du sujet (la politique du Zaïre) Madame l'Ambassadeur n'était pas disposée à répondre aux questions de la Nation en chantier. Loin de se décourager, notre journal demande des renseignements sur la politique américaine. Pause! puis l'attaché de presse réplique "Madame l'ambassadeur ne parlera pas avant les élections!"...

L'Air du temps

Liberté

Mot doux à l'énoncé avec léger accent poétique. Certains ont considéré le concept que définit ce substantif de sept mots, devait faire partie de la devise de leur Patrie: LIBERTE. EGALITE-FRATERNITE. Les unclament dans leur hymne national que: LE ROI; LA LOI et LA LIBERTE, symbolisent la trinité sainte de la vie des démocrates vivants dans la démocratie qui es la leur. Les autres ont même érigé une statue, édifice monumental que l'on découvre en premier devant les grattes-ciel qui peuplent le ciel de New-York.

Mais les uns comme les autres au nom de la LIBERTE, n'ont pu s'empêcher, de voler au secours du processus démocratique au Zaïre Hélas! trois fois hélas! comme j'ai toujours craint, ce n'était guère pour notre LIBERTE, pour les uns comme les autres nous méritons guère de goûter aux délices du doux concept.

Chacun y est allé de son credo pour nous faire comprendre que Mobutu avait commis un crime de lèse majesté, le droit à l'initiative est leur.

Seuls ceux qui confondent alliance objective et asservissement n'ont rien compris. Zairois, désolé mes vos yeux que diable! Nous sommes à la fin du 20ème siècle.

Madame l'ambassadeur, merci de nous avoir apporté la preuve que pour vous étant ici sur cette terre d'Afrique, nous sommes né du mauvais côté de la LIBERTE

Déclaration du Mouvement National Lumumba

Le Comité National du Mouvement National Lumumba (MNCL) a, au cours de sa réunion extraordinaire tenue ce mardi 3 novembre 1992, instruit la délégation du parti à la CNS et demandé à Monsieur Christophe GBENYE, Président National du Parti et chef de délégation, d'initier une procédure d'interpellation du gouvernement de transition laquelle pourra donner lieu à une motion de défiance sur initiative du parti.

Cette démarche du Mouvement National Lumumba dont les intérêts s'identifient à ceux des masses, fait suite aux multiples doléances et revendications émanant des Comités Régionaux et Sectionnaires sur la situation générale du pays.

En effet, le MNCL constate, qu'après deux mois d'exercice du pouvoir, le gouvernement est incapable de maîtriser les paramètres socio-économiques et de procurer aux populations (ouvrier, paysan, fonctionnaire, travailleur, enseignants et soldats) le minimum vital et la paix dont ils ont besoin pour garantir l'exercice d'un travail créateur.

Les troubles sociaux qui se sont produits au Shaba, à Kabeya-Kamwanga, à Mbandaka, au Nord Kivu aussitôt après l'entrée en fonction de l'actuel Gouvernement de Transition, issu de la CNS, risquent d'embraser l'ensemble du pays si des mesures urgentes ne sont pas prises pour arrêter ce climat d'insécurité nationale.

Les nombreux cas de violation de la souveraineté du pays par les Ambassadeurs et Diplomates Occidentaux en poste à Kinshasa exigent de justifications immédiates du gouvernement.

Le MNCL non confiant en la complicité objective existant entre le Bureau de la CNS et le Gouvernement prendra des dispositions appropriées pour assurer la défense de ses membres au cas où sa requête se trouverait obstruée.

Fait à Kinshasa, Le 03/11/1992
Pour le Comité National
PIERRE WELO
Directeur du Bureau Politique